

INTERVIEW DE

M. LAVIGNASSE

Les Salinois ne vous connaissent pas : pouvez-vous vous présenter ?

« Et bien nous sommes juste M. et Mme Didier et Nattapat LAVIGNASSE, un couple comme un autre, mariés depuis plus de 10 ans. Nous avons ensemble décidé de changer de région pour venir nous installer ici, à Salins les Bains ! »

Pourquoi cet intérêt pour la Ville de Salins-les-Bains, et ces bâtiments ?

« Mon épouse ayant trouvé par hasard une annonce sur Leboncoin, après quelques recherches et quelques visites par « chez vous », nous sommes bien vite tombés sous le charme de Salins et avons décidé d'en faire aussi notre « chez nous » !

« Ce genre de bâtisses ne pouvait pas nous être indifférent, on s'est juste dit qu'il fallait absolument les sauvegarder. »

Un message particulier à adresser aux Salinois ?

« Juste un grand merci aux Salinois de nous accueillir en tant que futurs Salinois nous-mêmes. Nous sommes très contents de bientôt faire partie de la commune de Salins les Bains ! »

RENOUVELLEMENT URBAIN DES PROJETS D'ENVERGURE À SALINS-LES-BAINS !



Le patrimoine bâti de Salins-les-Bains est tout à fait remarquable et reconnu. Hôtels particuliers, monuments historiques, immeubles de cachet, escaliers et jardins font de la Ville un cadre magnifique pour ses habitants et les visiteurs. Mais comme chacun sait, l'entretien voire la restauration d'un tel patrimoine est un enjeu majeur, qui nécessite un engagement important.

C'est pourquoi la Ville de Salins-les-Bains a mis en place, à travers Salins 2025, un ensemble d'actions pour la préservation, l'amélioration et la mise en valeur du patrimoine et de l'habitat : aides aux travaux pour les propriétaires avec l'OPAH et l'opération façades, permanences d'organismes conseillant les porteurs de projet, travaux communaux sur certains monuments historiques, lancement d'opération de résorption de l'habitat insalubre...

RACHAT D'IMMEUBLES HISTORIQUES

Afin de favoriser l'émergence de projets importants, la Ville de Salins-les-Bains a également mis en oeuvre une politique d'acquisitions foncières raisonnée, dont le but est d'avoir la maîtrise de certains biens stratégiques, en vue de les céder à des porteurs de projet de confiance. C'est ainsi que l'ancien couvent de la Visitation (environ 35 lo-

gements vacants et relativement dégradés) et l'ancien couvent des Carmes (immeuble inscrit sur la liste des monuments historiques et menaçant ruine) ont été acquis en 2018. Cette initiative porte dès à présent ses fruits puisque Monsieur et Madame Lavignasse, originaires du sud-ouest et oeuvrant depuis 20 ans dans la rénovation immobilière et la gestion locative, ont vu dans ces biens le cadre idéal pour leurs projets de résidence principale et de meublés de tourisme. Ils ont donc confirmé le rachat de ces deux biens, pour un prix d'acquisition identique à celui payé par la Commune. Les facilités de paiement octroyées par la Ville (paiement échelonné sur 4 et 10 ans) engendrent un léger coût, qui est toutefois compensé par les retombées en matière de fiscalité et les économies en matière de portage immobilier.

Les travaux de rénovation devront se dérouler sur deux ans, et contribueront au renouvellement urbain et l'essor économique de la Ville. Parallèlement à cette opération privée, la Ville engage une opération de traitement de l'îlot Princey, vacant, en partie insalubre et sujet à une forte présence de mэрule. Situé en face de la Visitation, cet espace sera reconverti en espace de stationnement et en aménagement paysager.

Mairie de Salins-les-Bains,
place des Alliés, 39110 Salins-les-Bains
Tel 03.84.73.10.12
courriel : mairie@mairie-salinslesbains.fr



Directeur de la publication : Gilles Beder, maire
Conception-rédaction : service communication
Mise en page et graphisme : Antoine Tanger

Dépôt légal juin 2019

Facebook : facebook.com/mairie-de-salins-les-bains
www.mairie-salinslesbains.fr

CIMETIERE, UNE GESTION ECOLOGIQUE



Dans la continuité des engagements pris par la municipalité sur l'absence d'utilisation de produits phytosanitaires, reconnus dangereux pour la santé, une gestion plus écologique du cimetière va être mise en place.

Il s'agit d'un enjeu fort pour notre ville, qui rejoint les obligations réglementaires.

Les allées vont être revégétalisées et progressivement sera mis en oeuvre un gazon fleuri. Les inter-tombes seront peu à peu plantées par des essences fleuries pérennes.

Parallèlement, soucieuse d'une meilleure harmonie écologique et visuelle dans cet endroit de paix, la commune a prévu que les déchets soient prochainement stockés dans deux bacs uniques installés à l'extérieur du cimetière, en bord de route.

«C'est avant tout une volonté publique d'éliminer les pesticides dans les espaces publics pour la santé de tous qui se traduit par la végétalisation du cimetière. L'exemple de celui de Lons-le-Saunier est probant quant à l'aspect et à l'esthétique des espaces verts dans ce lieu de recueillement mais également au retour de la biodiversité là où le sol a été trop artificialisé » - Adrien LAVIER.

LES TRAVAUX RUE DE LA LIBERTE AVANCENT !



La première phase des travaux (assainissement - mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et pluviales) rue de la Liberté débutée le 25 avril est désormais achevée. Les travaux s'enchaînent sur la seconde phase d'aménagement qui va se terminer en octobre par les

plantations.

N'oubliez pas ; durant toute la durée des travaux, les commerces restent ouverts !

NOUVELLE ADDUCTION D'EAU POTABLE : C'EST TERMINÉ



Après un mois d'essai, le raccordement de la nouvelle canalisation d'adduction d'eau potable de la ville de Salins-les-Bains en provenance de la source de Fonteny a été réalisé le 2 mai 2019. L'approvisionnement en eau potable est maintenant sécurisé pour les cinquante prochaines années.

Cette date marque la fin d'un chantier d'importance (803 000 € HT - subventionné à 46%) commencé en janvier 2018.

La nouvelle canalisation emprunte un parcours étudié pour minimiser les interventions ultérieures et permettre un écoulement des eaux brutes en gravitaire jusqu'à la station de traitement d'eau potable (sur 6 kms). Grâce à des stabilisateurs, la pression de service sera maintenue à 6 bars. Des débitmètres en amont et en aval sont positionnés pour contrôler que chaque litre prélevé à la source arrive bien à la station de traitement, le reste étant restitué au milieu naturel.

LA CARTE AMBASSADEURS DE LA GRANDE SALINE



Vous êtes salinois ou habitant du Pays de Salins ? Vous venez régulièrement visiter la Grande Saline avec votre famille ou vos amis ? Pensez à la carte Ambassadeur ! Disponible à l'accueil de la saline pour un montant de 8 €, elle vous donne droit à 10 entrées gratuites dans le cadre des visites guidées de la galerie et des expositions temporaires, sans limite de validité. Elle permet également de faire bénéficier d'un tarif préférentiel de 4,50 € au lieu de 8 € à une des personnes qui vous accompagnent.

23



le 23 mai 2019, la troupe du Pudding Théâtre, mandatée par la Communauté de Communes, Poligny Arbois Salins, Coeur du Jura est venue sceller le coeur de Salins-les-Bains sur la fontaine des cygnes. Cette action est destinée à créer un lien entre les 66 communes de la nouvelle intercommunalité.

3 139



ThermaSalina enregistre 3139 réservations en cure thermale au 15 mai 2019, soit 323 réservations de plus qu'en 2018 à la même date. L'objectif 2019 d'accueillir 3250 curistes est sur le point d'être atteint.

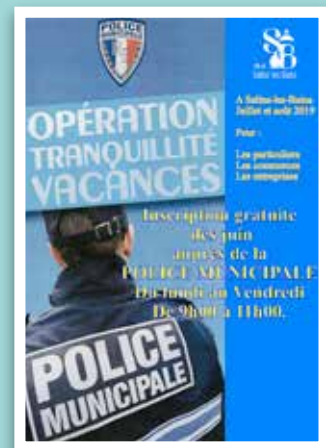
11 518



c'est le nombre de personnes qui aiment la page facebook ThermaSalina et qui suivent le lieu. Cette page est, aujourd'hui, un moyen de communication fort pour l'établissement thermal. Elle est gérée par une agence de communication.

3^{ème}

3^{ème} année consécutive pour l'Opération Tranquillité Vacances à Salins-les-Bains. La Police Municipale peut à votre demande, surveiller votre domicile, votre commerce ou votre entreprise



lors des patrouilles quotidiennes, en juillet et août pour vos absences de longues durées (vacances ou hospitalisation). A votre retour vous aurez un compte-rendu de la surveillance. L'inscription se fait gratuitement au bureau de Police Municipale, tous les matins de 9h à 11h. L'effet dissuasif de cette opération contre les cambriolages est reconnu. L'année dernière un reportage sur cette opération à Salins-les-Bains fut d'ailleurs consacré au 12/13 de France 3.

17 087 équivalent habitant :

c'est ce que représente la quantité d'eau qui arrive à la station d'épuration, pour seulement 2 964 habitants effectivement raccordés. La cause : un rejet massif d'eaux pluviales et de sources dans le réseau d'eaux usées. La conséquence : une station d'épuration qui fonctionne mal et un milieu naturel impacté. Ce constat démontre l'importance de la vérification de la conformité des branchements eaux usées / eaux pluviales, en cours actuellement dans le cadre du schéma directeur d'assainissement.

- Exposition « Ô les Forts » du 26.06 au 16.08 • Mairie - Conférence – Table ronde « Ô les forts » : 26.06 à 19h - Mairie
- Balade urbaine sur l'humanisme de Vauban avec Salins, Pays du Livre : 11.07 à 17h30
- Passage du Tour de France : 12.07
- Feu d'artifice de la Fête Nationale : 13.07 – Place des Prés Ste Marie
- Montée historique : 13-14.07 – Zone de Champtave et Route de Thésy
- Journée dégustation des Vins du Jura : du 18.07 au 8.08, les jeudis de 11h à 18h – Place du Pardessus
- Soirée terroir à la Fruitière à Comté de Salins : 19.07
- Scènes estivales tous les vendredis du 19.07 au 23.08 à 21h – Parc des Cordeliers
- Randonnée commentée par PREPS sur le thème des fortifications : 20.07 de 8h30 à 17h – départ Place Aubarède
- Concours International de Chiens de troupeau à Chilly sur Salins : 20-21.07
- Balade urbaine sur l'humanisme de Vauban avec Salins, Pays du Livre : 25.07 à 17h30
- Road trip du Morbier : découverte et dégustation de morbier : 1.08 de 11h à 18h – Place du Pardessus
- Exposition de Marcel GENET du 19.08 au 8.09 • Mairie
- Concours de chevaux comtois 24.08 – Stade Bugada
- Rallye du Sel 31.08 – Place des Salines
- Conférence sur les fortifications et Vauban : 6.09 à 19h • Salle Notre Dame
- Forum des associations : 7.09
- Concert de jazz avec Sangoma Everett et Lionel Martin : 14.09 à 19h – Maison du Géant
- Spectacle « Paroles des soleils et du vent » : 20.09 à 20h • Salle Notre Dame
- Journées Européennes du Patrimoine : 20-21.09
- Salins sur Scènes : du 27 au 29.09

GRANDE SALINE

- Spectacle de la Salamandre à la Grande Saline : 24.07 de 19h30 à 23h
- Visite de la Grande Saline à la bougie : 31.07 à 20h
- Spectacle de la Salamandre à la Grande Saline : 7.08 de 19h30 à 23h
- Visite de la Grande Saline à la bougie : 14.08 à 20h
- Musiques en cave à la Grande Saline : 7.09
- Fantastic Picnic à la Grande Saline : 15.09

CCAS

- Action collective « Activ'santé » : du 10.09 au 15.10 tous les mardis de 9h à 10h30 – RDV en mairie

LE PLAN CANICULE

Le Plan National Canicule a pour objectif d'anticiper l'arrivée d'une canicule. Ce plan canicule est actif du 1^{er} juin au 31 août. Dans un souci de prévention, le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) met en place un dispositif spécifique. Dans ce sens, le CCAS tient un registre permettant une veille sociale auprès des personnes recensées en cas de canicule. L'inscription se fait par la personne elle-même ou un proche, par email, courrier, ou téléphone.



LES PERSONNES POUVANT FIGURÉES SUR LE REGISTRE NOMINATIF SONT LES SUIVANTES :

- **Personnes âgées de 65 ans et plus** qui résidant à leur domicile
- **Personnes âgées de 60 ans** reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile
- **Personne adultes en situation de handicap** résidant à leur domicile.

Lorsque le plan canicule se déclenche par le Préfet, le CCAS ou la Police Municipale appelle quotidiennement la personne inscrite pour réaliser une veille et l'orienter si besoin vers les services compétents.



Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le CCAS au **03 84 73 22 68**, par courriel : ccas@mairie-salinslesbains.fr, par courrier postal : **CCAS Place des Alliés et de la Résistance 39110 Salins-les-Bains**, ou venir directement à notre rencontre sur les horaires d'ouverture de la mairie.